



Élu.e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12.04 2021

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n° 30 : Terrains situés au lieu-dit "les Bodinières"

Cher.e.s collègues,

Pour cette délibération, ainsi que pour la suivante, les réseaux sociaux nous ont permis d'en savoir plus sur la raison de l'acquisition de ces terrains. Vous envisagez donc la possibilité d'y installer des agriculteurs.

A ce sujet, nous vous suggérons la lecture de notre tribune dans le prochain magazine de la ville sur la place que devrait avoir l'agriculture urbaine à Saint-Herblain.

Ces terrains, en continuité du Cours Hermeland, sont une belle opportunité pour sauvegarder les espaces naturels.

Il nous semble judicieux, si ces parcelles sont ouvertes au public, d'y prévoir une passerelle pour ainsi protéger la faune et la flore.

En vous remerciant pour votre attention.



Citoyen-nes
engagé-es